



MONTFERRAND

SOMMAIRE

- p. 2 / 5 - Vie du village
- p. 6 / 7 - Initiatives citoyennes
- p. 8 / 9 - Ecole
- p. 10 / 11 - Associations
- p. 12 - Travaux
- p. 13 - Réunions du conseil municipal
- p. 14 / 18 - Budget de la commune
- p. 19 - Montferrand en images
- p. 20 - Actualités

70

EDITO DU MAIRE

Il est un fait : nous vivons une période très particulière, insolite, inédite, surprenante, invraisemblable. Chacun son superlatif !

A peine sortis de la pandémie du COVID 19 grâce aux efforts consentis et à la vaccination de la plupart d'entre nous, nous commençons à caresser l'espoir d'une vie normale.

Mais voilà que l'invasion de l'Ukraine par la Russie nous fait, à nouveau, craindre des jours sombres.

Nous subissons les conséquences de cette guerre et malheureusement, pour l'instant, sans commune mesure avec ce qui nous attend pour la rentrée de septembre, nous découvrons nos dépendances énergétiques et alimentaires envers certains pays.

Un malheur n'arrivant jamais seul, voilà que la météo s'en mêle. Sécheresse, orages violents, températures extrêmes, autant d'éléments avec lesquels il faut désormais composer.

Une nouvelle assemblée nationale a été élue pour les 5 prochaines années. L'argent facile et magique n'existe pas. Souhaitons juste que la raison, la rigueur et la valeur travail accompagnent les décisions qui seront prises. C'est dans cet état d'esprit que nous gérons la commune.

Les vacanciers souhaitent une météo clémente. Elle est bien plus que cela. Je vous invite tous à la plus grande vigilance vis à vis de la vague de chaleur qui a commencé à sévir. Soyez prudents, ne prenez pas de risques.

Ce bulletin paraît avec plusieurs semaines de retard. Nous vous demandons de bien vouloir nous en excuser. Ce sera l'occasion de le feuilleter à loisir à l'abri de ces températures caniculaires.

Je vous souhaite de passer un bel été, de bonnes vacances pour ceux qui en auront, des retrouvailles en famille ou entre amis. J'espère juste que la dynamique associative indispensable à nos vies et un peu poussive après cette période de restriction, nous permettra de nous retrouver collectivement assez rapidement.

Bien à vous tous. Ch. PRADEL

VIE DU VILLAGE



Déchets : ce qu'il faut savoir



Les ordures ménagères sont un sujet sensible. Les nouveaux modes de collecte et les nouvelles consignes de tri, sont maintenant connus de tous. Le non-respect et les incivilités constatées de la part de certains d'entre nous, gangrènent le système et ne permettent pas d'obtenir les résultats escomptés.

En vue de mieux vous sensibiliser, quelques explications s'imposent à nouveau.

Les sacs noirs et le tri sélectif sont collectés par le SMICTOM (Syndicat Mixte Collecte Traitement Ordures Ménagères). Il a un contrat de délégation de service public avec SITA qui effectue ce travail. Ce contrat se termine au 31 décembre 2022.

Un appel d'offres est actuellement lancé pour un nouveau contrat sur les bases de la simplification des tournées de collecte.

Le SMICTOM a confié le traitement des déchets au COVALDEM (Collecte et Valorisation des Déchets Ménagers), structure qui s'occupe du traitement des déchets de la quasi-totalité du département. Le COVALDEM prend nos déchets, les traite et facture ensuite le SMICTOM sur les bases suivantes :

- Les sacs noirs : 192,50 €/T
- Tri sélectif : 55,00 €/T
- Verre : 33,00 €/T

Vous comprenez mieux l'intérêt de bien trier !



Le verre qui est mis dans les sacs noirs nous coûte : $192,50 \text{ €} - 33,00 \text{ €} = 159,50 \text{ €/T}$ de plus.

Le « tri mal trié » nous coûte en plus : $192,50 \text{ €/T} - 55,00 \text{ €/T} = 137,50 \text{ €/T}$.

L'enjeu est colossal et le respect des règles plus qu'essentiel.

Le SMICTOM œuvre pour atténuer la facture de la collecte.

Concernant la baisse des tonnages des sacs noirs, c'est à nous tous de bien trier et de bien respecter les règles.

A terme, et peut-être dès 2024, nous ne pourrons plus mettre les fermentescibles dans les sacs noirs. D'ores et déjà, ceux qui le souhaitent et qui le peuvent, ont la possibilité d'acquérir des composteurs individuels. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie.

Le PAV (point d'apport volontaire) de la station d'épuration, sous le village, a beaucoup de succès. Il est souvent à saturation (couverts ouverts, papiers qui s'envolent,...). J'en conviens, il est très pratique. Evitez cependant de le surcharger, d'autres solutions existent autour du village (place de la Mairie, tennis). N'hésitez pas à les utiliser.

Pour terminer, un mot sur les déchets verts. Il est toujours formellement interdit de brûler. Ces déchets verts que vous déposez en déchetterie, sont facturés par le COVALDEM (qui les traite) : 98,00 €/T. J'invite ceux qui peuvent dédier un petit espace pour laisser ces déchets se décomposer, à le faire, les économies n'en seront que plus importantes et le compost meilleur pour le jardin !

L'hiver prochain, une réunion d'information sur les ordures ménagères vous sera proposée. Venez nombreux participer, échanger. Christophe Pradel.



Type de déchets triés et coût de la tonne facturée aux municipalités

Bacs de poubelles couvercle noir (déchets ultimes)	192,50 €
Bacs de poubelles couvercle jaune (tri sélectif)	55 €
Colonne de verre	33 €
Déchetterie bois	98 €
Déchetterie déchets verts	98 €
Déchetterie ferrailles	45 €
Déchetterie appareils électro ménager hors d'usage	211,50 €
Déchetterie gravats	22 €



Déchets et coût

Le coût de nos déchets ménagers dépend de la catégorie de déchets. Le coût global est répercuté sur chacun au travers de la TOM (Taxe sur les Ordures Ménagères). Ainsi, il est clair que le tri opéré par chacun contribue à la baisse du coût global.

Dans cette optique, chacun savait déjà que le tri sélectif contribue largement au bien-être environnemental (recyclage) ; il convient désormais de poursuivre nos efforts de tri également pour des raisons économiques.

L'intérêt de tous et donc de chacun est de limiter le poids des déchets ultimes mis en poubelles (généralement sacs noirs) et chacun peut mettre en oeuvre des solutions de compostage (des bacs pour



compostage peuvent être à disposition via le SIC-TOM ou le COVALDEM à la demande).

Pour se faire une idée précise, selon le site statistiques, www.developpement-durable.gouv.fr, la quantité de déchets ménagers par an s'élève à environ 30 millions de tonnes soit en moyenne 354 kg par habitant et par an (source : ADEME en 2018). C'est à dire, en moyenne, moins d'un kilo par jour. Et on arrive ainsi à plusieurs tonnes facturées.

D'où la nécessité de trier.



Développement entrepreneurial

« Retours de taxi »

Nous connaissons au village Line SEVERAC pour son activité de taxi et sa disponibilité pour répondre aux demandes de trajet et d'accompagnement. Faire ce métier pendant de longues années lui a permis d'engranger de multiples souvenirs de situations de vie qu'elle vous raconte dans son livre « Retours de taxi ». Un nouveau genre littéraire entre roman, récit et nouvelle.

Comme un taxi qui avance sur tous les chemins, le plaisir d'écrire a également fait son chemin... dans sa tête. Pour mettre des mots sur un papier et permettre aux lecteurs imagination et interprétation, il lui fallait une matière à modeler ; ce sont les histoires réelles vécues dans son taxi qui sont rapportées avec humanité et émotions dans cet ouvrage sans trahir l'anonymat mais au contraire avec reconnaissance vis à vis de ses clients. Contacter : line.severac@wanadoo.fr

Contact de l'éditeur : <https://www.prem-edit.com>.

Initiative pour les enfants

Un nouvel habitant de Montferrand envisage des formules d'animations pour enfants. Contacter Benoît au 06 83 87 80 43. Il attend vos idées pour mettre en place un événement avec vous.

Il est diplômé BAFA et présente des références d'animations auprès de plusieurs centres de loisirs. Son domaine privilégié est l'animation pour les enfants.

Pour fêter un anniversaire, pour une réunion entre amis ou pour une association ..., il peut organiser des tours de magie, des jeux d'aventure, des jeux en bois, des ateliers participatifs etc.

Alors amusez vous.

VIE DU VILLAGE



Espace Séniors Lauragais : l'Espace Séniors Lauragais (pour nos aînés) est à votre disposition pour toutes démarches, formalités, ateliers collectifs, ... N'hésitez pas à composer le 04 68 23 71 90 (accueil sur rendez-vous) ou eslauragais@aude.fr

Inscriptions sur les listes électorales : au vu du nombre de demande d'inscriptions hors délai de ce début d'année, bien qu'aucun scrutin ne soit prévu avant 2024 (élections européennes), nous invitons les personnes qui n'auraient pas encore effectué cette démarche à se présenter en mairie ou à aller sur le site internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>. Voter est un droit, c'est aussi un devoir. Encore faut-il être inscrit !!!!

Avoir 16 ans : avoir 16 ans impose aux jeunes, filles et garçons, de se faire recenser pour la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), journée d'information sur les institutions françaises, les droits et les devoirs du citoyen. Ce recensement doit être fait en mairie (pièce d'identité et livret de famille) dans les trois mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Une attestation est délivrée pour permettre l'inscription aux examens (BEP, baccalauréat, ...), au permis de conduire, aux concours administratifs soumis au contrôle de l'autorité publique.

Infos administratives - Infos administratives - Infos administratives - Infos administrative

Renouvellement carte d'identité et passeport

Les demandes de titres ou de renouvellement ont explosé depuis le début de l'année, ne permettant pas aux communes dotées d'un dispositif de recueil d'absorber toutes ces sollicitations. Pour tenter de limiter les délais d'obtention de rendez-vous, la Préfecture recommande :

- D'effectuer une pré-demande en ligne (<https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>), alternative au formulaire CERFA papier qui accélère considérablement le temps de recueil en mairie lorsque vous vous présenterez pour valider votre dossier.
- Si vous optez pour une demande papier : compléter correctement le CERFA et produire les pièces nécessaires : CNI ou Passeport valide ou de moins de 5 ans, photo d'identité de moins de 6 mois et conforme, justificatif de domicile, timbre fiscal



pour le passeport ou pour une CNI après perte ou vol.

• Les demandes les plus urgentes sont traitées prioritairement (départ imprévisible urgent à l'étranger, urgence liée à des conditions de santé, déplacement professionnel imprévu, usager dépourvu suite à perte ou vol, ...). Les usagers dont la démarche n'est pas immédiatement nécessaire sont invités à reporter le dépôt de leur demande à partir de septembre pour éviter d'accroître le risque d'engorgement.

NB : pour les concours et les examens (permis de conduire, baccalauréat, brevet des collèges, concours d'entrée dans un établissement d'enseignement supérieur, ...), un titre d'identité expiré de moins de 5 ans est accepté.

Nous vous invitons à vérifier les dates d'expiration de vos CNI et passeport et, en cas de besoin de renouvellement, d'anticiper vos démarches.



Prévention des incendies : avec l'arrivée de l'été, quelques précautions s'imposent pour éviter tout risque d'incendie.

• Pour les épicuriens : attention aux barbecues. Placez le barbecue sur une surface plane et incombustible (terrasses, dalles, gravillons, ...), à ciel ouvert (pas sous un arbre ou un abri de jardin), à bonne distance des habitations, un point d'eau à proximité et des outils adaptés pour éviter les chutes de bûches et les accidents corporels.

• Pour les bricoleurs, entreprises, agriculteurs : les brûlages sont interdits, aucune dérogation à l'incinération (végétaux, papiers, ...). Les travaux de débroussaillages, broyeurs, épareuses sont à adapter aux conditions météo en évitant les heures les plus chaudes de la journée. Ayez un extincteur à proximité.



Chèque énergie : le chèque énergie est attribué en fonction des ressources fiscales et de la composition du foyer. Il est envoyé nominativement à l'adresse connue des services fiscaux. Il permet de payer des factures pour tous les types d'énergie du logement (électricité, gaz, fioul, ...). Il peut être également utilisable pour les résidents en EHPAD, en « lieu-autonomie », ... Pour en bénéficier, **à aucun moment le bénéficiaire n'est démarché, ni à son domicile, ni par téléphone. Toutes sollicitations en ce sens doivent être refusées et aucune référence bancaire ne doit être communiquée.** En cas de non réception, un site internet est à disposition (renseignement en mairie).



2 avril 2022, la neige de l'année

VIE DU VILLAGE



Alerte à l'ambrosie, une plante envahissante et allergène !

L'ambrosie à feuilles d'armoise envahit de plus en plus nos campagnes, notamment dans l'Ouest Audois : les zones de Val-de-Lambronne, Plavilla, Belpech... commencent à être touchées.

Cette plante, originaire du Canada/nord des USA s'est implantée depuis longtemps en Rhône-Alpes où son pollen provoque au mois

d'août-septembre des allergies pour plus de 10% de la population. Elle est classée nuisible à la santé humaine.

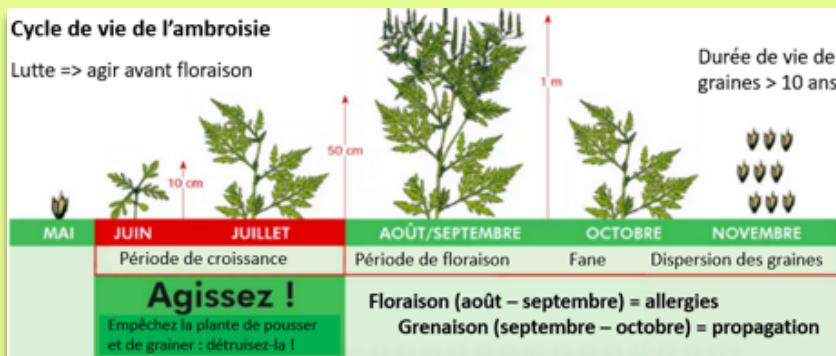
C'est une plante annuelle qui se propage par les activités humaines ; elle s'installe sur les terrains remaniés ou nus : chantiers, bords de route, berges de rivières et surtout ici terres agricoles (cultures de printemps en particulier), où ses graines sont amenées par les engins agricoles ou des semences de ferme contaminées.

Il convient donc d'être très vigilant face à son arrivée dans les cultures... En effet, 1 seul pied d'ambrosie produit des milliers de graines qui ont une durée de vie d'au moins 10 ans dans le sol ! Et de nombreux cas de résistance aux désherbants sont déjà avérés dans le 82, 81, 46 où elle est très présente. La meilleure des luttes est l'arrachage avant grenaison dès que l'on voit les premiers plants, puis de surveiller les bordures de champ, et détruire les ronds. Si l'on est fortement envahi, il convient de passer à des rotations avec des cultures d'hiver où elle est moins concurrentielle et de la détruire en interculture. Il faut absolument éviter d'enfouir les graines par le labour et privilégier les travaux superficiels (faux-semis...).

En conclusion, la lutte contre les ambrosies est l'affaire de tous !

Anne-Marie Ducasse, coordinatrice régionale d'un projet de lutte contre les ambrosies à la Fredon Occitanie. am.ducasse@fredonoccitanie.com.

Plus de renseignements : <https://ambrosie-risque.info/> & <https://www.fredonoccitanie.com/ambrosies/> et sur le site internet MONTFERRAND-seuil-de-naourouze.fr voir dossier complet en rubrique « informations permanentes ».



Célébration du 8 Mai 1945

La traditionnelle commémoration de la victoire du 8 mai 1945 à l'issue de la seconde guerre mondiale a été célébrée devant un public d'une cinquantaine de personnes.

Les enfants ont contribué à la réussite de cette manifestation, dans un esprit de solidarité intergénérationnelle, en lisant des extraits du journal d'Anne Frank, véritable témoignage de la grande Histoire, et en citant les noms des soldats morts pour la France (31 Montferrandais guerre 14/18 ; 2 Montferrandais guerre 39/45 ; 1 soldat guerre Indochine et 1 soldat guerre d'Algérie inhumés dans notre cimetière).

Dans le cadre de la lecture officielle du texte ministériel, il a été fait allusion à la fragilité de la paix notamment eu égard à la proximité d'une guerre présente aux portes de l'Europe.

La cérémonie fut complétée par l'audition du chant des partisans, l'hymne européen et la Marseillaise.

Le Maire a rappelé l'importance de cette commémoration permettant de penser à tous les militaires et a indiqué que le bureau de l'association des anciens combattants est à renouveler.



INITIATIVES CITOYENNES



Incendies

Les conditions météorologiques actuelles sont exceptionnelles et très préoccupantes. Du fait de la chaleur, nous sommes confrontés, cette année, à des incendies qui sont plus habituels (malheureusement) sur le pourtour méditerranéen que dans notre Lauragais relativement verdoyant.

En ce mois de juin, alors que la pluviométrie des dernières semaines est quasi nulle, les champs de céréales flambent comme du papier. Mais les moissonneuses-batteuses, soumises à rude épreuve, ne sont pas les seules responsables.

Vendredi 17 juin, sur la commune de Labastide d'Anjou, en limite de Montferrand, le feu a démarré en bord de route : aucun engin sur le secteur, ni agricole, ni de travaux publics. Quelle est son origine ? L'enquête le déterminera.



Les statistiques disent que 90 % des départs de feu sont liés à des activités humaines. Plus de 50 % pourraient être évités en appliquant de bons gestes. Les mégots jetés par la fenêtre sont à proscrire, tout comme les barbecues dans les espaces naturels.

Vendredi, 24 ha de blé sur pied sont partis en fumée : perte sèche pour l'exploitant. Et les dégâts auraient pu être bien plus graves : trois maisons d'habitation (et/ou gîtes) ont été protégées par les soldats du feu. Grâce à la réactivité d'un pompier en repos à donner l'alerte, mais surtout à l'intervention rapide d'agriculteurs locaux qui ont tout laissé pour venir en aide, l'incendie a été maîtrisé au bout de quelques heures.

Par les passages répétés de leurs tracteurs auxquels ils avaient attelé des « disques », par l'installation de canon d'irrigation, Baptiste, Pierre, Claude, Rémi, Cédric ont donné un très sérieux coup de main (dixit le chef des opérations du centre de secours) aux pompiers de Castelnaudary aidés par ceux de Salles sur l'Hers, Belpech, Limoux, Quillan et Espéraza.

Cette réactivité des exploitants agricoles est évidente, ces dernières semaines, partout dans la région. Au vu de cet altruisme, de cette spontanéité à réagir, nous ne pouvons qu'être reconnaissants et dire :

MERCI.

Concert de musique classique

Le dimanche 19 juin, la monferrandaise Elizabeth Schils, à l'orgue positif, et ses partenaires de l'ensemble Musica 3, Nicole de Vaultx aux flûtes à bec et Stéphane Lemasson au basson ont donné un concert de musique italienne du XVII^e siècle en l'église de Saint-Laurent.

Malgré la chaleur, un public enthousiaste et chaleureux s'est laissé transporté dans un voyage de Venise à Rome à l'écoute d'œuvres de Frescobaldi entre autres compositeurs du Seicento.



INITIATIVES CITOYENNES

Le canal du Midi est en eau à Montferrand depuis 1672.

C'est à cette date que Pierre Paul Riquet a inauguré le tronçon du seuil de Naurouze jusqu'à Toulouse. Ultérieurement en 1681, il fut inauguré sur tout le linéaire avec l'appellation « canal royal du Languedoc ». La dénomination canal du Midi fut adoptée après la Révolution française. Quelle que soit sa date de mise en service, ce canal fait partie de l'histoire de Montferrand et nous-mêmes, Montferrandais, avons à cœur de le protéger, de le préserver, de l'embellir.

Sous l'impulsion de l'association des communes du canal des deux mers, il a été proposé une journée de nettoyage des abords le 23 avril 2022. Les trois communes de Montferrand, Labastide-d'Anjou, et Mas-Saintes-Puelles ont agi ensemble pour ramasser les déchets jonchant le sol sur les abords du canal. Une trentaine de personnes ont participé à cette opération. Avant de se retrouver pour l'apéritif et la présentation de cartes du canal par un géographe, des kilomètres de berges ont été nettoyés. S'agissant de Montferrand, cela concerne le tronçon de l'écluse jusqu'à Labastide mais également le chemin de l'obélisque et le bassin octogonal.

Beaucoup de sacs ont été remplis de déchets.



Est-ce judicieux d'avoir nettoyé ou est-ce désolant d'avoir trouvé tous ces déchets dans la nature ?



Bibliothèque vagabonde



Les dénominations « boîte à livres » et « bibliothèque vagabonde » sont généralement reconnues et cet « instrument » de culture à disposition de chacun sans aucune contrainte est régulièrement utilisé avec anonymat et pérennité. Effectivement, sans véritable retour ni observation connus, on s'aperçoit que les livres déposés tournent entre plusieurs mains, sont empruntés et remis en place pour un lecteur suivant, sont remplacés par de nouveaux ouvrages ...



Ce sont là les seuls signes perceptibles pour comprendre l'intérêt que représente cette installation au sein du village. Pour information, deux lieux sont à disposition : seuil de Naurouze (côté minorité) et en face du tennis. Justement, voici le dernier changement : il est double, déplacement du

lieu et création d'une cabane avec banc et étagères pour un confort de lecture et pour choisir tranquillement son livre.

Il conviendra peut-être, alors, de modifier la dénomination en « cabane pour livres vagabonds ». Peu importe, ce qui compte et qu'il faut souligner c'est le bénévolat de Montferrandais qui donnent de leur temps pour construire et entretenir la cabane puis pour veiller régulièrement à l'entretien et au classement des livres.

Merci à Claire, Yves, Alain et Gérard.



ECOLE DE L'AUTA



TAP, les temps d'activités périscolaires

Ils consistent à faire découvrir aux enfants des animations à caractère sociétal, ouvrant leur esprit au-delà des enseignements scolaires. La municipalité apporte une attention particulière à la qualité de ces TAP afin d'offrir une variété d'activités. L'animatrice Christelle Bastié met tout son enthousiasme pour la satisfaction des enfants. En résumé : apprendre en s'amusant.

Quelques exemples remarquables !



Préparation du spectacle de théâtre

Depuis le mois de mai les enfants ont participé à un grand projet : jouer une saynète de théâtre en public sur le site archéologique de Peyre-Clouque.

Un scénario a été écrit sur la base de textes historiques évoquant la vie quotidienne des gallo-romains dans le village de Elusio situé en bordure de la voie d'Aquitaine (N113), au pied du Montferrand actuel.

La création des décors a mobilisé l'ensemble des classes, et un comédien professionnel a donné plusieurs cours de théâtre.

La représentation s'est déroulée le 25 juin à 15 heures devant un public de quelques 70 personnes.



Opération « nettoyons la nature »

Mardi 19 avril les enfants de la grande section de maternelle au CM2 ont arpenté les chemins et les rues du village à la recherche de déchets. Ils étaient accompagnés de trois animatrices périscolaires (Déborah, Véronique et Christelle). D'autres adultes sont venus encadrer les enfants dans cette quête (Elsa, Dagmar, Alicia, Grégoire, Mélodie, Gabrielle, Karine). Mission réalisée dans la joie et la bonne humeur.

Il s'agit d'une opération citoyenne qui a permis de collecter des objets de toutes sortes comme un grille-pain, des bouteilles plastiques, des bouteilles en verre, des papiers et des paquets (cigarettes, gâteaux). L'éducation des enfants participe ainsi aux orientations environnementales de la planète et, par contre coup, à une sensibilisation des adultes.



Opération « je roule à 2 roues »

D'avril à juin, les enfants ont été sensibilisés et entraînés à la conduite.

Apprendre à rouler à vélo, en draïsiennage et en trottinette pour les enfants de la toute petite section jusqu'au C.P.

Tous les jours de la semaine, les enfants apprennent à rouler, à franchir des obstacles, à s'arrêter. Ils s'initient également au code de la route avec une application pratique par la reconnaissance des panneaux signalétiques et du marquage au sol : passages piétons, respect du stop et du cédez-le passage, franchissement des ronds-points...

Une première approche du code de la route en situation, ils adorent!

ECOLE DE L'AUTA

Carnaval



Le carnaval que les enfants adorent et attendent avec impatience a été décalé au mois de mai. L'engouement n'en a été que plus important. Le thème : venus d'autres continents. Ainsi, à travers tous leurs costumes, les enfants nous ont fait voyager en Afrique, en Asie, aux Amériques, en Océanie et même en Antarctique..... Quant à Mr Carnaval, le jugement a été sans appel : coupable !

Il a été brûlé.

Découverte « basket ball au terrain multisport »

De fin mars à fin avril avec les enfants de la grande section de maternelle au CM2. Les plus jeunes ont fait des jeux, des dribbles, des concours de paniers pour s'initier à ce sport. Quant aux plus grands, ils ont pu faire des parties de basket sur un vrai terrain même le mauvais temps ne les a pas fait renoncer...



Sur le plan scolaire, l'année s'est déroulée au fil des périodes, suivant les programmes.

En plus des matières classiques, nos écoliers ont bénéficié de quelques « extras ».

Les quatre classes ont participé au prix des Incorruptibles 2021/2022. Il s'agit d'une sélection nationale d'ouvrages littéraires (de la maternelle au lycée) qui sont ensuite lus soit par les maîtresses, soit par les élèves. Ces derniers votent pour leur livre préféré.

Autre participation de l'ensemble des groupes : le festival Takorama. Trois courts métrages ou films d'animation, suivant les âges, ont été visionnés. Là, également, un vote a récompensé le meilleur aux yeux des enfants.

La fête des parents (qui remplace la fête des pères et la fête des mères) a permis de laisser libre cours à la créativité des élèves. Résultat : de très jolies réalisations.

Chez les maternelles (Boutons d'Or) et les Coquelicots (grande section et CP), le mardi 24 mai était fortement attendu. Une sortie était au programme : visite du musée du bois à Revel, pique-nique au lac de St-Ferréol avec, ensuite, le tour du réservoir d'eau, pour faire suite aux randonnées déjà faites. Malheureusement, madame météo en a décidé autrement : ce ne sont pas les abords du barrage cher à Pierre-Paul Riquet qui ont été le cadre du repas tiré du sac mais les halles de Revel (cadre tout de même fort plaisant). Par contre, la balade a été annulée et tous nos petits élèves s'en sont retournés à l'école plus tôt que prévu. Pas de déception toutefois, des étoiles dans les yeux d'être monté dans le grand bus et d'avoir pique-niquer !!!!

« **La Lauragaise** », course de 9 à 12 minutes, à Ville-neuve-la-Comptal. Les Coquelicots (GS / CP) et les Violettes (CE) y ont participé ainsi que les parents qui les accompagnaient.

Merci à eux pour cet encadrement quelque peu singulier. Les Pastels (CM) n'ont pu se déplacer avec leurs petits copains mais ont réalisé cette performance dans la cour de l'école.

Challenge sur la sécurité routière, organisé par la société de transports en commun « Ruban Bleu », auquel ont participé les élèves des cours moyen. Ils ont créé un abécédaire, et ont obtenu le deuxième prix sur les deux départements de l'Aude et du Tarn, derrière une grande école de Castres. Bilan : un travail d'équipe, de recherche, de réflexion et 150 € de récompense accompagnés de gourdes, de tours de cou. Bravo à eux.



Les journées de voile à La Ganguise sont réservées aux deux niveaux de cours moyen. Il en était prévu trois, mais la seconde a été annulée pour cause de météo incertaine. Là encore, remerciements aux parents qui accompagnent ces petits navigateurs en herbe, tous ravis de cette expérience. Certains feront un stage plus poussé durant l'été.

L'année scolaire se termine, les équipes sont déjà prêtes pour la rentrée prochaine. En attendant le 1^{er} septembre, nous souhaitons de bonnes vacances à nos écoliers, leurs maîtresses, le personnel communal en charge des services scolaires.

Quant à nos CM2 en partance pour le collège, bonne continuation à eux, un beau parcours en secondaire.



ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS



Patrimoine et Culture

Président : Régis QUINTA

Contact : 06 37 20 35 85

Faire connaître la richesse du patrimoine de Montferrand

Organiser et commenter les visites des sites du patrimoine de Montferrand constitue une activité régulière pour l'association. Toutefois, trois innovations ont été mises en œuvre ce semestre :

- Créer de nouveaux panneaux explicatifs. Celui du phare de l'Aéropostale, contient désormais un texte plus long et des illustrations plus évocatrices. Autre nouveauté, une projection 3D des thermes gallo romains a été réalisée à partir des éléments archéologiques connus.
- Classer les livres de l'association et les ranger dans une bibliothèque méthodiquement pour permettre un accès plus facile aux connaissances. L'association réfléchira dorénavant aux modalités d'accès à cette bibliothèque située

au premier étage de la mairie, siège de l'association.

- Réaliser un spectacle historique avec les enfants inscrits aux TAP de l'école du village. Plusieurs étapes ont été nécessaires. Un comédien professionnel a initié les enfants à des exercices de diction et à la prestation sur scène. L'association a fourni les éléments du contexte historique d'après lesquels l'animatrice TAP a imaginé le scénario d'une saynète ainsi que les décors. Elle a consacré de nombreuses heures (ouvrages, images, vidéos) à expliquer aux enfants la vie à Elusio, le Montferrand de l'époque gallo-romaine.

Ces diverses activités vous intéressent ? L'association vous accueillera avec convivialité. Chacun peut trouver un intérêt à nous rejoindre pour apporter son soutien ou simplement par plaisir.



La Cassole

Président : Yves Ricard
Contact : 06 75 02 82 17

Toujours un ambassadeur du village.

La Fête du Cassoulet a été mise en suspend pendant deux ans, pour cause de pandémie. Le Comité d'Organisation de la Fête du Cassoulet a décidé, avec l'aval des autorités, de réorganiser cette grande fête du Lauragais audois.

Il y aura, certes, moins d'activités que d'accoutumé, mais les Mounjettes Villageoises, dont la Cassole Montferrandaise est membre, réitérera ses deux activités phares que sont le Village des Villages et le Corso fleuri.

L'équipe de bénévoles de la Cassole Montferrandaise s'est donc remise au boulot.

Pour le Village des Villages, le patrimoine de Montferrand sera bien représenté avec l'aide

très précieuse de l'APC (Association Patrimoine et Culture).

En ce qui concerne le corso fleuri, l'équipe de « ferrailleurs » locaux a terminé la structure du char, les petites mains agiles ont quasiment terminées la fabrication des fleurs en papier crépon. Ne reste plus qu'à les placer sur la structure. Toute aide sera bienvenue pour cette tâche.

Nous ne dévoilerons pas le thème, mais sachez que notre char évoquera une série télévisée que tous les enfants de 5 ans à + + + ans connaissent parfaitement. Petit indice : Hulahup...



La Fête du Cassoulet aura lieu du 18 au 21 août prochain.

Village des Villages : samedi 20.

Corso fleuri : dimanche 21 à 15h.

Comité des Fêtes

Président: Fernand PEREZ

Contact : 06 50 59 10 02 *Des animations au coeur du village*

Courant décembre, l'information vous était communiquée selon laquelle le comité était « mis en sommeil » en raison de l'absence de bénévoles pour prendre le relais du bureau démissionnaire lors de l'AG précédente. A ce jour, la proposition faite à tous les Montferrandais, de reprise de cette association est toujours d'actualité.

Dans cette attente, le président continue à assurer sa mission mais l'activité demeure en sommeil.

Réservez le dimanche 25 septembre pour participer à une nouvelle animation.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

Loisirs Montferrandais

Présidente: Isabelle TORT
Contact : 06 15 14 87 53

Adhérer et participer, c'est pour tout public

Pouvoir pratiquer une activité sportive ou de loisir dans notre village même est un avantage et un plaisir. Avantage de la proximité et de la convivialité.

Et pourtant les effectifs des participants et donc les activités proposées diminuent fortement.

C'est très dommage.

D'ailleurs, la gymnastique qui pourtant s'était parfaitement adaptée aux contraintes sanitaires, pourrait ne pas reprendre faute d'inscrits.

S'agissant du yoga les perspectives sont incertaines.

Il est donc grand temps de se projeter vers la rentrée de la prochaine saison et la préparation que cela implique, la nécessité de connaître dès à présent au moins un nombre approximatif de futurs participants.

Alors, pas d'hésitation, que chaque personne éventuellement intéressée se manifeste auprès de notre association.

Toutefois, le bilan de cette année est plutôt positif avec un nombre d'adhérent de 19.

Que tous ces adhérents soient remerciés pour leur fidélité.

Une assemblée générale aura lieu le lundi 29 août à 18h30 à la salle des fêtes. Vous y êtes cordialement invités.

Association des amis du tennis de Montferrand : 2ATM

Président : Jérôme Cabané
Contact tel : 07 86 88 90 32
resa.2atm@gmail.com

Un sport et un loisir

La saison du tennis 2022/23 est relancée. Le court est ouvert à tous les adhérents.

L'association remercie tous les nouveaux pratiquants qui nous ont rejoints et profitent de ce superbe court pour pratiquer ce sport populaire si on se réfère à l'engouement pendant le Tournoi de Roland Garros.

Nous espérons toujours prévoir un stage tennis si la demande s'en fait sentir. N'hésitez pas à faire part de vos besoins et de vos idées. Le bureau a toujours un poste de secrétaire, à pourvoir.

Pour rappel, nous souhaitons informer les adhérents qu'il est impératif de réserver le court par SMS aux membres du bureau afin d'éviter les doublons.

Le terrain sert aussi au basket et volley.

Les bénévoles du bureau de l'association se sont activés pour équiper le terrain avec un nouveau banc de très belle facture faisant office de coffre, pour réparer le filet et remplacer les coupes-vent.

Parallèlement à ces travaux, il est fort regrettable de constater des malveillances comme de grimper sur le grillage et l'endommager.

Vos adhésions et réabonnements sont toujours bienvenus. Pour cela, contacter l'association à resa.2atm@gmail.com ou par courrier postal : Association 2ATM -mairie de Montferrand 11320 Montferrand

Sportivement vôtre. Jérôme Cabané, Yves ricard, Corinne Paut.



APE, Association des parents d'élèves

Présidente : Corinne Paut
Contact tel : 06 83 79 94 93
ape.auta@gmail.com

Le soutien des parents pour des activités hors du temps scolaire

L'association des parents d'élèves a vocation à mettre en œuvre diverses animations afin de collecter quelques financements au bénéfice des enfants de l'école. Avec les années qui se succèdent les enfants avancent en âge, et une rotation des dirigeants est naturelle.

De ce fait, l'équipe actuelle souhaite passer le témoin et chaque parent intéressé est invité à faire part de son intention concernant le pilotage de cette association.

Prenez contact avec la présidente par téléphone ou par mail : ape.auta@gmail.com

TRAVAUX

PROJETS & REALISATIONS



Voirie

La 3^{ème} couche de goudron n'a pu être réalisée dans la foulée des deux premières. Le « Chemin Blanc » est resté fermé plusieurs semaines. Merci aux résidents du secteur qui ont respecté la non-utilisation de ce chemin et aux agriculteurs riverains pour se rendre à leurs parcelles.

Nous avons aussi réalisé, avant l'été, des réfections partielles de portions de routes afin de les maintenir en bon état.

En cours ou à venir

- Trois points d'apports volontaires sont en passe d'être terminés.
- Des gouttières ont été guéries à l'église St Pierre, sur le toit de la sacristie.
- La réalisation d'un local de stockage à l'école est en cours d'étude, en lieu et place de la citerne de gaz qui n'avait plus lieu d'être.
- Divers autres petits travaux sont réalisés par nos cantonniers ainsi que les tontes de printemps (broyage des banquettes des routes,...)



Construction d'un PAV à St-Laurent

Eclairage public

La modernisation pour économies d'énergie (lampes Led) est finie chemin du Saoulou, chemin du Barri Pitchou ainsi qu'à l'arrêt de bus sur la RD 6613. Nous espérons poursuivre la même opération en 2023 pour la rue des Acacias si les subventions sont attribuées.



Employé intercommunal

Toutes nos félicitations à Damien ALGANS, employé intercommunal, qui a pris du grade. Cette promotion est tout à fait méritée. Revers de la médaille, la CC-CLA ne pourra le mettre à disposition de notre village que 3 jours par quinzaine au lieu de 4. Il y aura un remplaçant pour la 4^{ème} journée.



Plantations et gravier autour de l'olivier devant la mairie.

SIAH du Fresquel

Après plusieurs années de présidence, Mr Jacques DIMON a décidé d'arrêter son mandat mais reste au bureau du Syndicat du Fresquel. Pour le remplacer, Mr François DEMANGEOT (ancien vice-président) a été élu à l'unanimité. Mr DEMANGEOT est adjoint au maire de la commune de Castelnaudary après avoir résidé, quelques années, à Montferrand. Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Le SMMAR (Syndicat Mixte Milieux Aquatiques et Rivières) a élaboré le PAPI 3 (Programme d'Actions de Préventions des Inondations) pour les années à venir. Notre commune sera concernée par celui qui sera établi après 2024.

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

INFOS

Séance du 20 janvier 2022

- Décision de conventionner avec la société 3DOuest pour créer un relevé topographique des cimetières Saint-Pierre et Saint-Laurent
- Classement de parcelles limitrophes du Ségala en zone à vocation environnementale
- Refus de vendre le chemin communal entre La Belle Etoile et Le Barquié
- Observation à faire demandant que le principe reconnaissant que les terres irrigables ont vocation agricoles, soit applicables uniformément sur le territoire du Pays Lauragais
- Point sur le travail des commissions notamment travaux et affaires scolaires.

Séance du 31 mars 2022

- Approbation des comptes et affectation du résultat
- Fixation du taux d'imposition de la taxe des ordures ménagères
- Débat d'orientation budgétaire prévoyant un statu quo sur le taux d'imposition de la taxe foncière et l'ensemble des travaux prévus pour 2022
- Intervention pour faire valoir que le hameau d'En Bonis soit sorti du périmètre des monuments historiques et que les parcelles en bordure de la D6113 soient en zone artisanale
- Décision d'acquisition de 71 m² à En Bonis pour faciliter la circulation sur la voie publique.

Séance du 12 avril 2022

- Décision de maintien des taux d'imposition pour les taxes foncières
- Vote des budgets
- Attribution des subventions aux associations

Séance du 26 avril 2022

- Point de collecte des déchets ménagers : certains espaces seront construits en partie en dur, en partie avec plaques métalliques
- Animation à organiser le 2 juillet, en lien avec la marque « canal du Midi » comprenant pétanque et jeu de piste à Naurouze, auberge espagnole devant la mairie, apéritif offert par la mairie
- Confirmation de préemption en cas de remise à la vente de la parcelle Enpelous à En Bonis
- Point sur panneau de signalisation aux Pagès et le local de rangement à l'école
- Discussion sur la problématique des régimes alimentaires à la cantine de l'école

Séance du 14 juin 2022

- Fixation des tarifs des services périscolaires : augmentation prix cantine pour suivre l'augmentation des coûts, maintien des prix pour garderie et TAP
- Application de la nouvelle réglementation imposant aux communes de moins de 3500 habitants d'assurer la publicité des actes sur le site internet à partir du 1er juillet. Toutefois l'affichage papier sera maintenu en complément
- Prise de connaissance d'un courrier de l'association de chasse demandant de ne pas broyer les talus non dangereux pour protéger la faune et la flore.
- Observation des services départementaux sur notre projet de PLU consistant à inscrire au PLU des chemements doux pour relier les sites patrimoniaux

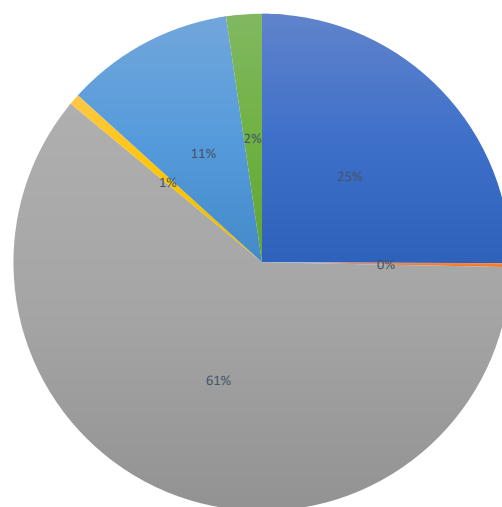
*Les comptes-rendus sont mis sur le site web « in extenso » :
« montferrand-seuil-de-naouroze.fr »*



Compte administratif 2021 Résultat de l'exercice 2021

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021

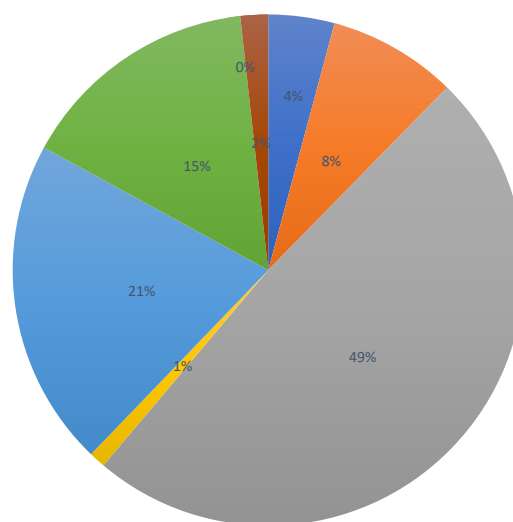
011 - Charges à caractère général	111 886,65
66 - Charges financières	1 118,23
012 - Charges personnel	271 078,19
67 - charges exceptionnelles	3 196,80
65 - Autres charges gestion courante	48 932,95
042 - Op. ordre - transfert entre section	10 325,00
TOTAL	446 537,82
TOTAUX CUMULES	446 537,82



■ 011 - Charges à caractère général
■ 012 - Charges personnel
■ 65 - Autres charges gestion courante
■ 66 - Charges financières
■ 67 - charges exceptionnelles
■ 042 - Op. ordre - transfert entre section

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021

013 - Atténuations charges	24 867,13
70 - Produits des services	48 544,83
73 - Impôts et taxes	290 582,71
74 - Dotations et participations	123 550,95
75 - Autres produits gestion courante	91 013,62
76 - produits financiers	2,45
77 - Produits exceptionnels	10 430,93
042 - Op. ordre - transfert entre section	6 150,00
TOTAL	595 142,62
002 - Report antérieur	520 966,18
TOTAUX CUMULES	1 116 108,80



■ 013 - Atténuations charges
■ 73 - Impôts et taxes
■ 74 - Dotations et participations
■ 76 - produits financiers
■ 70 - Produits des services
■ 042 - Op. ordre - transfert entre section
■ 75 - Autres produits gestion courante
■ 77 - Produits exceptionnels



BUDGET DE LA COMMUNE

INFOS

La section d'investissement

Dépenses d'investissement	Crédits consommés	Recettes d'investissement	Crédits consommés
1641 - Emprunts	7 333,32	DETR (mairie)	13 020,32
165 - Dépôts et cautionnements	818,00	Région (mairie)	8 400,00
192 - Plus/moins-value sur cession	6 150,00	Département (voirie exceptionnelle)	4 754,00
2031 - Frais études (hydraul. En Bonis)	4 557,60	Souvenir Français (Monum. Morts)	600,00
Opérations non affectées :		Caution loyer	481,00
- terrains nus (parcelle arrière mairie)	1 500,00	Plus/moins-value (tondeuse)	9 650,00
- bâtiment scolaire ⁽¹⁾	15 030,00	Amortissements SYADEN	675,00
- autres bâtiments publics ⁽²⁾	9 764,95	FCTVA	41 373,47
- réseaux de voirie ⁽³⁾	19 968,36	Taxes d'aménagement	12 061,96
- Matériel, outillage ⁽⁴⁾	12 193,99	1068-Excédent capitalisé	45 745,29
- Matériel transport ⁽⁵⁾	1 545,00		
- Matériel bureau, inform. ⁽⁶⁾	930,41		
- Mobilier			
Opération 1010 - Mairie	10 921,10		
Opération 1014 - PAV	13 040,40		
Opération 1017 - Défense incendie			
Opération 1018 - Voirie 2020	54 034,80		
Opération 1019 - Voirie 2021			
Opération 1020 - Eclairage public	1 800,00		
TOTAL DEPENSES	159 587,93 €	TOTAL	136 761,04 €
001 - Déficit antérieur reporté	107 430,29 €		
TOTAL DEPENSES	267 018,22 €	TOTAL RECETTES	136 761,04 €

(1) chaudière école

(2) portes + garde-corps salle des fêtes

(3) travaux fossés + terrassement arrière mairie Plano

(4) tables pique-nique, tondeuse, panneaux d'oeuvre

(5) remorque

(6) urne, isoloir, tableau école

Op. 1010 - Mairie : onduleur + travaux peinture

Op 1014 - PAV : Naurouze, En Bonis, tennis

Op 1018 - Voirie 2020 : En Bonis, 4 Vents, chemin

Op 1020 - Eclairage public : honoraires maîtrise

En tenant compte des restes à réaliser en dépenses et en recettes d'investissement, le besoin de financement (excédent de fonctionnement capitalisé – R1068) s'élève à 217.345,18 €.

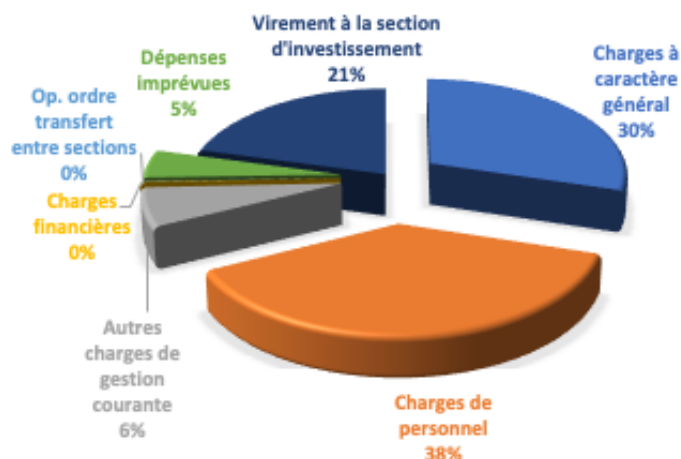
L'excédent de fonctionnement reporté au budget 2022 sera de 452.225,80 € : 1.116.108,80 – 446.537,82 – 217.345,18 = 452.225,80 €. Cette somme sera reprise au budget du présent exercice.



Budget de la commune - Exercice 2022

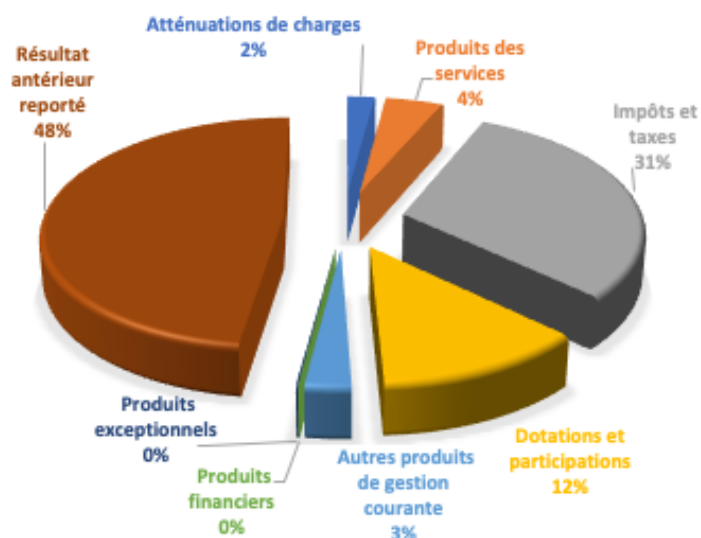
Chap	DEPENSES de FONCTIONNEMENT	
11	Charges à caractère général	280 679,00 €
12	Charges de personnel	359 600,00 €
65	Autres charges de gestion courante	62 500,00 €
66	Charges financières	950,00 €
42	Op. ordre transfert entre sections	675,00 €
22	Dépenses imprévues	45 000,00 €
23	Virement à la section d'investissement	196 294,00 €
	TOTAL	945 698,00 €

DÉPENSES FONCTIONNEMENT BUDGET 2022



	RECETTES de FONCTIONNEMENT	
13	Atténuations de charges	20 000,00 €
70	Produits des services	41 800,00 €
73	Impôts et taxes	288 129,00 €
74	Dotations et participations	116 944,00 €
75	Autres produits de gestion courante	25 500,00 €
76	Produits financiers	100,00 €
77	Produits exceptionnels	1 000,00 €
2	Résultat antérieur reporté	452 225,00 €
	TOTAL	945 698,00 €

RECETTES FONCTIONNEMENT BUDGET 2022





Section d'investissement - Crédits votés

Dépenses		Recettes	
001 - Déficit antérieur	130 258,00	DETR (Sécurisation école)	12 600,00
1641 - Emprunts	7 334,00	Département (Sécurisation école)	12 600,00
165 - Dépôts et cautionnements	1 000,00		
202 - Documents urbanisme	6 000,00		
Opérations non affectées :		Caution locataires	1 000,00
- bâtiment scolaire ⁽¹⁾	15 000,00		
- autres bâtiments publics ⁽²⁾	6 000,00	Amortissements SYADEN	675,00
- réseaux de voirie ⁽³⁾	22 000,00	FCTVA	20 000,00
- Matériel, outillage ⁽⁴⁾	3 000,00	Taxes d'aménagement	10 000,00
- Matériel bureau, inform. ⁽⁵⁾	2 000,00	1068-Excédent capitalisé	217 346,00
- Mobilier ⁽⁶⁾	2 000,00	021-Virement de la section d'exploitation	196 294,00
Opération 1014 - PAV	13 000,00		
Opération 1017 - Défense incendie	30 000,00		
Opération 1019 - Voirie 2021	50 000,00		
Opération 1020 - Eclairage public	6 000,00		
Opération 1021 - Sécurisation abords école	50 400,00		
Opération 1022 - Sacristie église St Pierre	25 000,00		
Dépenses imprévues	20 000,00		
<i>Restes à réaliser sur exercice 2021</i>	<i>163 153,00</i>	<i>Restes à réaliser sur exercice 2021</i>	<i>81 630,00</i>
TOTAL GLOBAL	552 145,00	TOTAL GLOBAL	552 145,00

(1) Local rangement matériel école

(2) Salle des fêtes

(3) Voirie exceptionnelle

(4) Matériel personnels techniques

(5) Matériel bureau, école,...

(6) Mobilier (rideaux mairie,...)



Glossaire

Dépenses de fonctionnement :

011 - Charges à caractère général (super-chapitre) : regroupe les chapitres suivants :

- 60 - Achats et variations de stock : eau, électricité, alimentation, fournitures d'entretien, de petit équipement, administratives, scolaires,...
- 61 - Services extérieurs : entretien de terrain, de voirie, de réseaux, de matériel, les maintenances, assurances,...
- 62 - Autres services extérieurs : honoraires, publications, fêtes et cérémonies, frais d'affranchissement, de télécommunications
- 63 - impôts, taxes : taxes foncières, autres impôts

012 – Charges de personnels :

- 62 - Personnels extérieurs
- 63 - Impôts et taxes sur rémunérations
- 64 - rémunération personnels et charges sociales

65 – Autres charges de gestion courante :

- Indemnités, contributions obligatoires, organismes publics, subvention aux associations,...

66 - Charges financières : intérêts emprunts

67 - Charges exceptionnelles : titres annulés, valeur comptable d'immobilisations cédées,...

042 - Opération d'ordre - transfert entre sections : dotations aux amortissements

Recettes de fonctionnement :

013 - Atténuations de charges : remboursements sur salaires

70 - Produits des services : concessions cimetières, redevance occupation domaine public, services périscolaires

73 - Impôts et taxes : impôts directs locaux, attribution de compensation, taxe additionnelle droits mutations

74 - Dotations et participations : dotations de l'Etat, compensations exonérations taxes foncières

75 - Autres produits gestion courante : revenus des immeubles, excédent budgets annexes

76 - Produits financiers : parts sociales Crédit Agricole

77 - Produits exceptionnels : avoir sur facture, clôture comptes Age d'Or, annulations mandats,...

042 - Opération d'ordre - transfert entre sections : moins-values sur cessions d'immobilisations

LE VILLAGE EN IMAGES



ACTUALITES DU VILLAGE

Bienvenue aux nouveaux Montferrandais

- Sandrine GENOVESE – 108, Voie d'Aquitaine
- Claire BELLOC – 1, Sentier Romain
- Odile BENECH – 3, chemin de Pupel
- Stéphane CONNAN – Mazeyrac
- Yann GAUGIN – 200C, chemin de l'Ecluse
- Sébastien GROUT, Audrey PARISOT, Louise – 1, place de Verdun
- Lionel et Agnès PATRU – Les Touzets
- Nathalie PUGINIER – Les 4 Vents
- Souffian et Célia YJJOU – 107, rue du Barri Grand
- Jonathan LACROIX, Justine PRISQUE et Gabin – « En Broc »
- Luc et Joëlle TEYCHENE – 58, chemin du Hameau des Metches Basse.
- Jean-François et Maryse CHARRIER – 64, chemin de la Fount dès Faourès
- Romain d'ARAILH – Les Sapinettes
- Alban CIP – 3, rue de la Barbacane

Etat Civil

Mariage :

- Frédéric GILIS et Alicia BOUQUET - 4, Chemin d'En Bonis - le 4 juin 2022

Transcription de décès :

- Marie LANNES, 96 ans, décédée le 28 juin à Castelnaudary. Rose des vents La Rigole.

Secrétariat de mairie ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h.

Contact : 04 68 60 10 55 ou par mail :

montferrand.mairie@orange.fr

<https://www.montferrand-seuil-de-naurouze.fr>

Directeur de la publication : M. le Maire - Rédaction : Commission communication
Conception : Philippe Benoist - Imprimeur : CAÏMAN Imprimeur
Crédit Photos : Philippe Benoist, Mairie (Michèle Pradel-Sandré).

Prochain bulletin en décembre 2022. Vous pouvez nous adresser les informations que vous souhaitez voir paraître à montferrand.mairie@orange.fr